

RÉALISATRICES ÉQUITABLES

MÉMOIRE

LA PRÉSENCE ET LA REPRÉSENTATION DES FEMMES DANS LES MÉDIAS

Par Isabelle Hayeur, présidente Réalisatrices Équitables

Présenté à :

Madame Stéphanie Vallée, Ministre de la Justice et responsable de la Condition féminine du Québec
Et Madame Catherine Ferembach, sous-ministre au Secrétariat à la Condition féminine du Québec

Dans le cadre des consultations en vue de l'actualisation de la politique et du renouvellement du plan d'action en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

1^{er} janvier 2016

1. INTRODUCTION

1.1 Lors de mon passage à l'atelier de consultation pour la mise à jour du plan d'égalité homme/femme du gouvernement du Québec, en octobre dernier, j'ai été secouée d'entendre plusieurs intervenants dans le domaine de l'éducation faire ce triste constat : malgré tous les programmes mis en place et les efforts des professeurs, les comportements des filles et des garçons, à l'école, sont toujours aussi stéréotypés. Les filles s'effacent et cherchent à plaire tandis que les garçons prennent le devant de la scène et le leadership. Certains intervenants de l'atelier, qui sont aussi parents, ont dit avoir constaté eux aussi qu'il était très difficile de nuancer les comportements stéréotypés de leurs enfants, à la maison comme à l'école. Une question a été soulevée : qu'est-ce qu'on peut faire de plus (qu'on a pas déjà fait!) pour voir les filles et les garçons adopter des comportements plus équitables les uns envers les autres ? Comment créer un engouement pour l'égalité des chances?

1.2 À Réalisatrices Équitables, nous étudions, entre autres, la représentation des hommes et des femmes dans les médias. C'est-à-dire comment sont créés les personnages dans les histoires inventées pour les enfants comme pour les adultes. Ces personnages sont imaginés par les scénaristes, et prennent vie par les choix visuels et sonores des metteurs en scènes de la télé,

de l'internet ou du cinéma. On appelle ces metteurs en scène des réalisateurs ou des réalisatrices.

- 1.3 À l'instar de plusieurs autres groupes qui étudient la représentation des hommes et des femmes dans les médias, nous sommes arrivées à la conclusion que cette représentation est un rouleau compresseur qui annule la plupart des efforts déployés pour atteindre l'égalité. Quelqu'un a fort judicieusement dit, lors de l'atelier : « le visionnement d'un seul clip de Myley Cyrus envoie aux oubliettes plusieurs mois d'efforts pour convaincre les filles qu'il n'est pas nécessaire de se déshabiller pour avoir du succès dans la vie »¹. Pour Réalisatrices Équitables, la culture médiatique actuelle (l'ensemble des représentations et des affirmations faites dans les œuvres de création) renforce plus que jamais les stéréotypes.
- 1.4 Or, si nous voulons voir s'opérer des changements dans les rapports entre les hommes et les femmes, il faudra opérer des changements dans la culture médiatique. D'après nous, la solution consiste à créer des produits culturels (incluant les jeux vidéo) dans un plus large éventail de sujets, d'approches esthétiques et d'imaginaires, et avec une plus grande diversité dans les personnages incarnés par les hommes et par les femmes.
- 1.5 Comme nous le verrons, cette diversité est possible quand on permet aux femmes de créer les produits culturels, elles aussi. Car la culture est encore aujourd'hui, et à travers le monde, conceptualisée, écrite et mise en scène par une écrasante majorité d'auteurs, de concepteurs, de scénaristes et de réalisateurs masculins.
- 1.6 Au Québec, à l'instar des autres pays qui luttent pour préserver leur identité culturelle face au géant américain, notre culture est subventionnée presque à cent pour cent par l'État. Nous avons donc la possibilité d'apporter des changements.

2. QU'EST-CE QU'UN RÉALISATEUR OU UNE RÉALISATRICE?

- 2.1 C'est l'artiste qui a la responsabilité de porter le scénario à l'écran, de rendre intelligibles les idées que le scénario véhicule, et de les présenter de manière à toucher le public. Cette personne dirige toutes les étapes de la création d'un film ou d'une émission. Elle met le scénario en image, en son et en musique. Elle choisit le traitement, l'approche, le casting, les

¹ Dans le clip réalisé par Terry Richardson et publié en septembre 2013, Myley Cyrus apparaît totalement nue. Le clip bat deux records : celui du clip le plus vu en 24 heures avec 19,6 millions de vues et celui du clip qui dépasse le plus rapidement la barre des 100 millions de vues, en seulement six jours. https://fr.wikipedia.org/wiki/Miley_Cyrus - cite_note-66

costumes, le montage, etc. C'est cette personne qui est reconnue comme l'auteur principal du film et qui signe l'oeuvre.

3. QU'EST-CE QU'UN PRODUCTEUR OU UNE PRODUCTRICE?

3.1 C'est la personne qui garantit aux investisseurs que le film se fera jusqu'au bout. Cette personne assure le montage financier du film, fait respecter les contrats, négocie avec les syndicats, gère les budgets de production. Cette personne choisit avec quels artistes elle veut travailler (scénariste, directeurs de la photographie, réalisateurs et acteurs principaux), et ensuite elle s'occupe peu des aspects artistiques. Mais si les aspects artistiques ne sont pas à sa satisfaction, elle peut remplacer le réalisateur ou la réalisatrice par quelqu'un d'autre.

4. LES FEMMES EN RÉALISATION, QUELQUES CHIFFRES ACCABLANTS

4.1 Malgré le fait que l'on retrouve entre 43 % et 68 %² d'étudiantes sur les bancs des écoles de cinéma et des universités offrant le programme d'études en production cinéma ou télé, celles-ci ne parviennent pas à accroître le nombre de réalisatrices professionnelles sur le marché du travail. La situation et les chiffres sont sensiblement les mêmes en ce qui concerne les scénaristes et les auteures et metteuses en scène de théâtre au Québec.³

4.2 En effet, depuis 20 ans au Québec, la proportion de réalisatrices de cinéma et de télévision n'a pas augmenté, pire, elle a dramatiquement baissé. De 35 % qu'elles étaient dans les années 1980, les réalisatrices ne représentent plus aujourd'hui que 29 % des membres de l'ARRQ (Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec).

4.3 À ce jour, les femmes cinéastes ont peu accès aux écrans. Les longs métrages de fiction réalisés par des femmes représentent actuellement moins de 15 % de l'enveloppe budgétaire accordée par la SODEC à ce secteur de la production cinématographique québécoise. Quant aux œuvres documentaires réalisées par des femmes, seulement le tiers des fonds leur sont attribués.

² Descarries, Francine, Marie-Julie Garneau, Réalisatrices Équitables, "La Place des réalisatrices dans le financement public du cinéma et de la télévision au Québec (2002-2007)", 2008.

³ Gagnon, Marie-Ève, *Le rideau de verre*, (AQAD, juillet 2009).

http://www.aqad.qc.ca/client_file/upload/pdf_word/archives_infolettres/rideau_de_verre.pdf

5. L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE « PRIVÉE » EST UN MYTHE

- 5.1 Au Québec et au Canada, l'industrie du cinéma, dite « privée », n'existe pas. Comme dans les autres pays occidentaux, le cinéma québécois est subventionné à presque 100% par l'État. Lorsque l'on parle de « succès au box-office », cela signifie seulement qu'il s'est vendu davantage de billets de cinéma que d'habitude. Le total de la billetterie n'atteint jamais la totalité des montants investis. D'autre part, les distributeurs se remboursant en premier, il ne reste en général que très peu d'argent à remettre au producteur, et encore moins aux institutions gouvernementales qui ont subventionné la production.
- 5.2 Pour faire valoir notre identité francophone en Amérique, la culture est d'autant plus importante ici qu'elle est minoritaire et fragile. Il est par conséquent essentiel que les Québécois et les Québécoises se reconnaissent dans les œuvres d'ici. C'est pour cette raison que nous finançons notre culture, nous tous, en tant que contribuables québécois. Malheureusement, la moitié de la population du Québec n'y trouve pas son compte.
- 5.3 D'un système qui valorisait la création et plaçait les créateurs à l'avant-plan, nous sommes passés à un système qui priorise le succès commercial au box-office et qui transige presque exclusivement avec les producteurs. Ce changement de cap a pour conséquences de garder tout l'argent entre les mains d'une poignée de producteurs (toujours les mêmes).
- 5.4 On assiste à un désengagement des sociétés d'État, comme la Sodec et Téléfilm Canada, qui s'en remettent aux producteurs et aux diffuseurs dans le choix des projets dignes d'être financés. Pourtant, AUCUN film n'a jamais généré de profits dans les coffres de l'État québécois depuis « Deux femmes en or » dans les années 1970.

6. CONSÉQUENCES NÉFASTES DU MANQUE DE RÉALISATRICES SUR L'IMAGE DES FEMMES

- 6.1 L'analyse de 31 longs métrages de fiction québécois diffusés en 2010 démontre que les réalisateurs accordent le premier rôle à des hommes, dans la très grande majorité des cas. Inversement, dans les longs métrages réalisés par des femmes, le premier rôle est tenu par une femme dans la plupart des cas⁴.

⁴ Lupien, Anna, Francine Descarries, Réalisatrices Équitables «Encore pionnières, parcours des réalisatrices québécoises en long métrage de fiction» 2011.

- 6.2 Ces chiffres sont révélateurs de la situation actuelle. Dans la fiction, le sexe des héros des films et émissions de télévision est presque toujours le même que celui de son créateur. Or, comme le Québec produit environ 6 fois plus de films réalisés par des hommes, il en résulte une écrasante majorité de personnages masculins. Par conséquent, la moitié de la population québécoise que représentent les femmes et les filles se retrouve à court de héros féminins. Les enfants et les adolescents, qui passent en moyenne 7 heures par jour devant un écran (télé, DVD, iPhone, internet, jeu vidéo), voient donc 6 fois moins de personnages principaux féminins pouvant leur servir de modèles.
- 6.3 On sait aussi que les réalisateurs sexualisent leurs personnages féminins presque 5 fois (4,7) plus que les réalisatrices, et que dans les films réalisés par des hommes, on retrouve encore massivement les femmes cantonnées dans les rôles de secrétariat et services, enseignement et bibliothèque, prostitution et danse érotique⁵.
- 6.4 Dans un pays qui se veut à l'avant-garde de l'égalité entre les hommes et les femmes, comment un tel écart peut-il encore exister aujourd'hui?

7. LA PRÉSÉLECTION DES PROJETS : PRINCIPALE CAUSE DU MANQUE DE RÉALISATRICES

- 7.1 Les présélections faites par les producteurs, les distributeurs et les diffuseurs, en amont de la demande de financement à la Sodec et à Téléfilm (les deux principales institutions qui financent le cinéma), sont directement dommageables aux réalisatrices car, dans une logique de rentabilité économique, les producteurs et les diffuseurs veulent presque uniquement produire les films des réalisateurs *ayant déjà performé au box-office*.
- 7.2 Les projets de réalisatrices ayant rarement été produits, ou alors avec des budgets très réduits, ces dernières ont très peu de chance de se démarquer auprès d'un producteur. Les femmes restent donc confinées au ghetto des œuvres expérimentales ou indépendantes. Pourtant, elles sont plusieurs à vouloir créer dans tous les champs de la culture populaire. C'est un peu comme le serpent qui se mord la queue...
- 7.3 Or, les femmes créatrices sont celles qui créent des personnages féminins forts et diversifiés en âge, poids, apparence, type de métier, etc.. En privant le Québec de l'imaginaire des

⁵ Lupien, Anna, Francine Descarries et Réalisatrices Équitables. « L'avant et l'arrière de l'écran, l'influence du sexe des cinéastes sur la représentation des hommes et des femmes dans le cinéma québécois récent », 2013.

femmes, on le prive aussi d'une diversité de modèles féminins plus actuels, et de relations hommes-femmes beaucoup moins stéréotypées, y compris dans les produits culturels destinés aux enfants.

8. LE QUÉBEC : PAS PLUS AVANCÉ QUE LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE DE REPRÉSENTATION DES FEMMES ET DE PRODUCTION DE LA CULTURE PAR LES FEMMES

- 8.1 Le dernier rapport de l'UNESCO, « Égalité des genres, patrimoine et créativité », est accablant⁶. Les 31 pays ayant participé à cette étude, issus du nord comme du sud et des 5 continents (dont le Canada), ont tous déploré, en premier lieu, une absence presque totale de recherches et de données fiables sur la présence des femmes comme créatrices, ou comme personnage principal dans l'imaginaire des créateurs. Comment peut-on prétendre à améliorer l'image des femmes dans la société si aucune donnée n'existe à ce sujet?
- 8.2 Autre constat : la culture est encore massivement enseignée et produite par des hommes, alors que les femmes représentent de loin la majorité des étudiants dans les domaines culturels, et la majorité des consommateurs de produits culturels.
- 8.3 De plus, et c'est le plus accablant, dans la majorité des pays, on constate que les stéréotypes entre les hommes et les femmes sont largement reproduits dans les domaines de l'art et de la culture, et que la culture, dans son ensemble, devient un moyen de transmettre les croyances et les comportements sociaux de leurs créateurs, c'est à dire des hommes. Ces données ont aussi été compilées, avec des résultats similaires, par Réalisatrices Équitables au Québec, par le Geena Davis Institute on Gender aux États-Unis⁷, par la SACD en France⁸.

9. LES CRÉATRICES : LES GRANDES OUBLIÉES DES PROGRAMMES DE DISCRIMINATION POSITIVE

- 9.1 Dans tous les domaines où un programme national de discrimination positive à l'égard des femmes a été instauré, on a vu des améliorations majeures s'opérer, allant jusqu'à permettre à des femmes d'accéder à des emplois non traditionnellement féminins, donc mieux rémunérés.

⁶<http://fr.unesco.org/news/!%E2%80%99in%C3%A9galit%C3%A9-hommes-femmes-persiste-monde-culture-souligne-nouveau-rapport>

⁷ <http://seejane.org/>

⁸ <http://www.sacd.fr/fileadmin/actualites/2015/ousontlesfemmes2015/ousontlesfemmes2015.pdf>

9.2 Mais aucun effort de discrimination positive envers les femmes n'a été fait au Québec dans le financement de la culture depuis le studio des femmes à l'ONF dans les années 1970.

9.3 Pourtant, plusieurs programmes de discrimination positive sont en vigueur à la SODEC et au CALQ, parfois depuis des décennies, pour s'assurer que les groupes suivants reçoivent leur juste part de subventions en culture : les autochtones, les régions, les anglophones, les communautés culturelles. En bout de ligne, les femmes, en culture, sont la « majorité invisible ».

SOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

10. UN PRÉALABLE AUX CHANGEMENTS : TENIR DES STATISTIQUES

10.1 Nous demandons que toutes les institutions culturelles québécoises soient tenues de compiler leurs statistiques en fonction des genres homme-femme, et ce, systématiquement, et à tous les niveaux, et à chaque année, pour toujours. Nous demandons que ces statistiques soient disponibles publiquement dans les rapports annuels.

10.2 Nous demandons que des outils de mesure de la représentation des hommes et des femmes dans les médias soient utilisés par la Régie du cinéma ou les diffuseurs, outils tels que test de Bechdel⁹ ou l'obtention de la cote « A »¹⁰. De tels outils sont déjà utilisés par certains diffuseurs de produits culturels en Suède et en France.

11. STOPPER L'INCITATION À LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES DANS LES JEUX VIDÉOS

11.1 Selon le centre canadien d'éducation aux médias et de littérature numérique, certains jeux vidéo, y compris les plus populaires classés pour les 17 ans et + tels que la série *Grand Theft Auto*, véhiculent du contenu misogyne et admettent la violence envers les femmes, permettant et même récompensant des comportements tels que la violence dans les relations sexuelles avec les prostituées, le viol et le meurtre¹¹. Comme l'explique le docteur Karen Dill, « Lorsqu'on montre sans cesse les femmes comme des objets sexuels plutôt que des protagonistes, qu'on les représente constamment de façon humiliante et dégradante, qu'on

⁹ Le test de Bechdel est une grille de lecture factuelle et ne juge pas de la qualité artistique. Son but est de montrer la grande quantité de films et autres œuvres qui ne réussissent pas à valider ces trois affirmations : l'œuvre est composée d'au moins deux personnages féminins identifiables qui portent un nom ; elles parlent ensemble ; elles parlent d'autre chose que d'un personnage masculin.

¹⁰ <http://www.lapresse.ca/cinema/nouvelles/201311/06/01-4707897-des-cinemas-suedois-utilisent-une-nouvelle-cote-feministe.php>

¹¹ <http://habilomedias.ca/jeux-vidéo/jeux-vidéo-inquiétudes>

les décrit continuellement comme soumises, on admet et on soutient la violence contre les femmes, la coercition exercée contre les femmes et les attitudes hostiles aux femmes »¹².

11.2 À notre avis, les jeux vidéo qui comportent ces scènes ne devraient pas être admis au Québec. Nous demandons que l'accès aux jeux vidéo qui font la promotion de la violence faite aux femmes soit bloqué au Québec, ou alors que soient retranchées ces scènes d'incitation à la violence envers les femmes.

12. INSTAURER L'ÉQUITÉ DANS L'OCTROI DES SUBVENTIONS

12.1 Étant donné que l'industrie culturelle est un secteur d'emploi très important au Québec, et que les salaires des travailleurs culturels sont versés à même les subventions octroyées par l'État, il est très facile de justifier un programme d'équité en emploi pour les femmes en culture.

12.2 Voilà pourquoi notre principale recommandation est d'ajouter une recommandation dans l'orientation 2 du guide d'égalité homme-femme « l'égalité économique entre les hommes et les femmes », soit de : viser l'équité dans l'octroi des subventions aux créatrices culturelles.

12.3 De manière plus précise, cela signifie instaurer un programme national de mixité égalitaire¹³ H/F, comme l'a fait la Suède¹⁴, dans l'octroi des bourses et des subventions en culture à la SODEC, au CALQ et à Télé-Québec, de concert avec le ministère de la Culture et des Communications.

12.4 Comme nous l'avons expliqué plus haut, ce sont les producteurs qui reçoivent les subventions de l'État. Ensuite, ils choisissent les scénaristes et les réalisateurs avec qui ils veulent travailler. Les producteurs doivent respecter un ensemble de règles de discrimination positive afin de recevoir une aide financière de la SODEC : s'assurer qu'une partie de l'argent ira à la relève, aux communautés culturelles, aux autochtones, aux anglophones etc. Il est grand temps que la règle de discrimination positive principale consiste à donner leur juste

¹² Dill, Karen. «Do Anti-Social Video Games Foster Sexism and Violence Against Women? Research on Sexist and Pro-Rape Attitudes Among Gamers.» *Violence Against Women in Families and Relationships*, Greenwood Press 2007, Evan Stark and Eve S. Buzawa eds.

¹³ La mixité égalitaire est une zone de confort où aucun des groupes d'hommes ou de femmes ne peut être financé dans une proportion dépassant 60% de l'ensemble du financement disponible dans chaque institution, ni toucher moins de 40% de ce même budget.

¹⁴ *Swedish Film Institute Achieves 50-50 Funding Distribution for Male and Female Directors*
<http://blogs.indiewire.com/womenandhollywood/swedish-film-institute-achieves-50-50-funding-distribution-for-male-and-female-directors-20150529>

part aux femmes qui étudient et travaillent ardemment afin d'arriver à vivre de leur métier, en n'étant cependant pratiquement jamais choisies par les producteurs, les distributeurs, les télédiffuseurs, et les jurys des institutions.

12.5 Plusieurs pays commencent à se doter de tels programmes, certains comme la Suède¹⁵ ont même déjà réussi à atteindre cet objectif. Le Québec a tout intérêt à faire honneur à sa réputation mondiale de leader en matière d'égalité H/F, une réputation pourtant fort exagérée, pour ne pas dire mensongère, en ce qui concerne l'accès des femmes aux fonds de création de la culture nationale.

13. CONCLUSION

13.1 Si on résume ce mémoire : les femmes composent plus de la moitié de la population, payent leurs impôts, constituent la majorité des personnes qui achètent les produits culturels (livres, billets de cinéma, théâtre, danse), représentent 50% et plus des personnes qui étudient pour devenir créateurs culturels, et elles obtiennent les meilleures notes à l'école dans ces domaines.

13.2 Mais... elles ne reçoivent qu'une maigre fraction des subventions destinées à la culture. Ce qui a pour conséquence désastreuse qu'on assiste à une quasi absence de personnages féminins dans la fiction, et que ces quelques rares personnages féminins sont presque toujours de belles jeunes femmes minces prostituées, professeur au primaire ou bibliothécaires, et qui ne servent à rien d'autre dans l'histoire qu'à mettre en valeur les héros masculins. Dans le cas de certains jeux vidéo, on assiste même à des comportements ouvertement misogynes et violents envers les femmes.

13.3 Ce type de produits culturels est servi *ad nauseam* aux enfants et aux adolescents rivés jusqu'à 7 heures par jour à leurs divers écrans.

13.4 La solution consiste donc à mettre en place des outils de mesure de la représentation des hommes et des femmes dans les médias et à favoriser l'accès des femmes à la création des produits culturels, en établissant l'équité dans l'attribution des subventions à la culture. Cette solution repose entre vos mains.